

DEMANDE D'AIDE 2025

« PAIEMENT DE LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES »

Le dossier complet doit être déposé au CCAS de VILLARD-DE-LANS							
Date limite de paiement et montant de la facture pour laquelle l'aide est demandée :							
Le/202 Montant :			€				
Demandeur:							
Mme :		Adr	esse du ménage :				
M. :							
Statut d'occupation du logement :							
□ Propriétaire occupant □ Locataire parc public □ Locataire parc privé		N° Tél :					
Composition du ménage : tous les occupants du logement :							
	NOM		PRENOM	DATE DE NAISSANCE			
DEMANDEUR							
CONJOINT							
ENFANTS	-						
	-						
	_						
AUTRES PERSONNES AU DOMICILE	<u>-</u> -						

Ressources mensuelles:

Nature des revenus	Demandeur	Conjoint ou concubin	Enfants et autres personnes	Total
Salaire net imposable				
Retraites (principales et complémentaires) / ASPA				
Allocation France Travail / ASS				
Indemnités journalières/Rente AT				
Invalidité/ Allocation sup d'invalidité ASI				
AAH				
RSA / prime activité				
Prestations familiales				
Pension alimentaire				
APL/AL				
Autres / ADA				
TOTAL RESSOURCES				

Je joins les justificatifs suivants à ma demande :

- Dernier avis d'imposition
- Justificatifs des revenus de toutes les personnes du foyer (voir règlement)
- Copie de la redevance des ordures ménagères recto verso de l'année en cours, et justificatif de paiement
- Justificatifs bancaires indiquant que l'épargne est inférieure à 5000€ ou attestation sur l'honneur
- Pièce d'identité
- Relevé d'identité bancaire
- Attestation de paiement de la CAF/MSA/France Travail/Caisse de retraite/OFII

Déclaration sur l'honneur :

- ➤ Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance des informations ci-dessus et que les renseignements sont exacts, complets et sincères.
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'attribution et donne procuration au payeur pour régler directement l'aide au créancier

Le/202 Signature

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique, auquel vous consentez, destiné à instruire et à gérer votre demande d'aides financières auprès du CCAS. Il est le responsable du traitement. Les données enregistrées sont les informations librement fournies par vos soins, dont celles du formulaire lié à votre demande. Ces informations sont indispensables pour instruire vo tre dossier et elles ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée. L'ensemble des données est obligatoire, tout défaut de réponse pourra entrainer l'impossibilité de traiter votre demande.

Ces données sont utilisées par les services instructeurs du CCAS et de la commune et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires dûment habilités pour intervenir dans le cadre de votre dossier. Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) et à la loi informatique et libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès et, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données qui vous concernent (sauf si ce droit est écarté par une disposition législative). Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande, à CCAS/Mairie 62 place Pierre Chabert 38250 Villard de Lans par courriel à ccas@villard-de-lans.fr. En cas de non réponse dans les délais légaux, vous pourrez introduire une réclamation auprès de la CNIL (3 Place Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris cedex www.cnil.fr).